

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Nom UE : Déontologie et éthique Code UE : 1-3

Département :		
Cursus : Master sciences infirmières	Orientation : /	
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Erasme et Alma		
Téléphone secrétariat : 02 560 28 11		
Cycle: 2	Unité d'enseignement pré-requise : non	
	Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : non	
Bloc d'études : Master 1	Volume horaire/an : 40h	
Situation dans la formation :	Nombre de crédits ECTS : 5	
1 ^{er} quadrimestre	Obligatoire ou optionnel : obligatoire	
	Langue d'enseignement : français	
Niveau du cadre européen des	Langue d'évaluation : français	
certifications : Niveau 7		
Responsable(s) de l'UE : Dominique Bellis et	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage :	
Hugues Dusausoit	Dominique Bellis et Hugues Dusausoit	

CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT:

En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI.

Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020

Rôle: Acteur d'un développement professionnel

C01. Promouvoir un environnement de pratique éthique

- 01.1 / Développer sa connaissance et sa sensibilité aux questions d'éthique clinique et de bioéthique
- 01.2 / Utiliser des modèles d'aide à la décision éthique
- 01.3/ Agir comme un modèle de rôle pour la résolution collaborative des problèmes
- 01.4/ Reconnaître et gérer la souffrance éthique chez soi et chez les autres professionnels
- 01.5/ Créer un environnement de travail ou de recherche éthique
- 01.6/ Promouvoir la justice sociale au sein du système de soins de santé

CO2. Promouvoir le respect des réglementations

- 02.1/Diffuser les réglementations et leur actualisation
- 02.2/Soutenir la mise en application des réglementations
- 02.3/ Informer les équipes sur la responsabilité juridique des soignants selon leurs compétences respectives

CO3. Promouvoir la profession infirmière

03.1/Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires



03.2/Participer à l'autorégulation de la profession

03.3/ Contribuer à travers ses activités à rendre la profession attractive et à en donner une image positive aux niveaux micro (patients), méso (organisation de soins) et macro (santé publique)

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE*

Au terme de l'unité d'enseignement Déontologie et éthique l'étudiant·e sera capable de :

- Identifier une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Mobiliser adéquatement des ressources liées à l'éthique de la pratique infirmière
- Analyser avec pertinence une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Adopter un point de vue critique et argumenté sur une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Délibérer collectivement, ou individuellement en envisageant la perspective des différentes personnes concernées, sur une problématique éthique liée à la pratique infirmière
- Rédiger un texte cohérent et respectueux des consignes formelles et des normes académiques

CONTENU SYNTHETIQUE

- Présentation historique des principales approches en éthique fondamentale (déontologisme, conséquentialisme...) et des courants de l'éthique clinique contemporaine (principlisme, éthiques du care, éthiques narratives...)
- Présentation de la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient
- Sur base de cas cliniques, approfondir quelques domaines spécifiques de l'éthique dans les soins infirmiers : consentement éclairé, droits du patient, confidentialité/secret professionnel, compétences culturelles ainsi que la déontologie relative à l'art infirmier
- Principes guides dans les processus décisionnels partagés tenant compte des dimensions légales, déontologiques, institutionnelles et humaines dans un contexte donné
- Identification des éléments favorisant un milieu de travail respectueux de l'éthique du patient et des soignants afin de prévenir la souffrance éthique des soignants
- Ethique du care et théorie de la vulnérabilité appliquée à la fin de vie

METHODES D'APPRENTISSAGE

Exposé magistral, lecture d'articles et d'ouvrages.

Expose magistral, rectare a articles et a davrages.		
SUPPORTS DE COURS		
Support sur e-campus**	Obligatoire	
Diaporamas et/ou articles		
Variationes de compant de coma philosophics de discourse de la mise de mate de Vétodient		

L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.

MODALITES D'EVALUATION



• Type d'évaluation : épreuve intégrée

1ère session : travail écrit à remettre pour le vendredi 22 décembre 2023 au plus tard sur ecampus 2ème session : travail écrit à remettre pour le vendredi 16 aout 2024 au plus tard sur ecampus

- Pondération spécifique à l'UE : N/A
- Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA :

Case à cocher	Type de moyenne
	Moyenne arithmétique
	Moyenne arithmétique pondérée
	Moyenne géométrique
	Moyenne géométrique pondérée
	Note absorbante
х	Évaluation intégrée
	Non évalué

* Définitions :

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013 :

<u>Acquis d'apprentissage</u> : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

<u>Compétence</u>: faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

<u>Capacité</u>: « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf, la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire <u>doit</u> être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).

